

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3431 - LUNDI 18 FÉVRIER 2019

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

La levée des sanctions européennes pas à l'ordre du jour

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a évité la question ayant trait aux sanctions qui frappent des personnalités congolaises proches de son prédécesseur, lors de son adresse, le 15 février, devant le corps diplomatique. Il ne l'a même pas effleurée, se contentant d'émettre quelques souhaits en rapport avec la normalisation des relations avec l'Union européenne.

Et pourtant, la presse y est allée de sa couche en évoquant une prétendue demande que Félix Tshisekedi aurait, à l'occasion, adressé à l'Union européenne visant la levée de ces sanctions. Un draft du discours remis aux journalistes serait à la base de l'imbroglie car, la version finale ne fait aucunement mention d'une telle sollicitation.

Page 4



Félix Tshisekedi lors d'une précédente conférence de presse à Luanda

37^e ANNIVERSAIRE DE L'UDPS

Jean Marc Kabund met en garde contre toute tentative de déstabilisation de Félix Tshisekedi



Jean Marc Kabund-a-Kabund

Le président par intérim de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), qui s'exprimait le 15 février à Kinshasa devant les militants à l'occasion du 37^e anniversaire du parti, a ciblé principalement l'ex-chef de guerre, Jean-Pierre Bemba, et l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, qui vivent dans la capitale belge, tous deux les principaux soutiens de Martin

Fayulu, le candidat de « Lamuka » à la présidentielle du 30 décembre. « Si la Belgique est devenue le repaire de ceux qui veulent faire la rébellion contre le pouvoir de Tshisekedi, nous disons que si cela continue, nous serons obligés de dire au peuple congolais que c'est elle notre ennemi numéro un », a prévenu ce cadre de l'UDPS.

Page 2

ENVIRONNEMENT

Reboiser pour réguler le climat à Kinshasa et Brazzaville

À travers une vaste campagne dénommée « Reboiser autrement », la Fondation eucalyptus entend planter 1 075 830 arbres fruitiers trois communes du district de Tshangu, plus précisément Nsele, Maluku et Kimbanseke qui, à elles seules, couvrent 91% de la super-

ficie de la ville de Kinshasa, pour lutter contre le réchauffement climatique et l'insécurité alimentaire.

Cette campagne de reboisement qui ira du 30 septembre au 15 octobre va réguler le climat sur la ville de Kinshasa

et même jusqu'à Brazzaville car ces deux capitales partagent les mêmes conditions atmosphériques. La campagne constitue un projet pilote qui entend impliquer la population bénéficiaire.

Page 3

VÉRITÉ DES URNES

La Cénco lâche Martin Fayulu



Les évêques de la Cénco en conférence de presse

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) a finalement décidé à mettre un bémol à sa croisade enclenchée contre Félix Tshisekedi qu'elle considère comme chef de l'Etat reconnu officiellement. Son secrétaire général est on ne peut plus clair à ce sujet : « Le chef de l'Etat qui est là est reconnu officiellement. Et

nous ne pouvons que composer avec lui ».

S'exprimant dans un média à Kinshasa, l'abbé Donatien Nshole a expliqué qu'à partir du moment où la Cour constitutionnelle s'est prononcée (en confirmant l'élection de Félix Tshisekedi comme président de la République), la Cénco ne pouvait que prendre

acte par respect pour les institutions de la République.

Page 4

Éditorial Pont

Page 2

ÉDITORIAL

Pont

La République démocratique du Congo ayant réussi à franchir sans encombre l'étape cruciale que constituait le double scrutin présidentiel et législatif du 30 décembre, le temps n'est-il pas venu d'accélérer le processus qui vise à rapprocher Kinshasa et Brazzaville pour en faire l'une des plus riches conurbations de la planète ?

Préparé de longue date comme en témoignent les zones industrielles en cours de création de part et d'autre du Pool Malebo, ce rapprochement aurait très vite des effets positifs dont les deux capitales tireraient un grand profit réciproque. Et grâce au pont route-rail qui doit unir les deux rives là où précisément le fleuve se resserre pour ensuite s'étendre sur des milliers de kilomètres vers l'Afrique centrale, il créerait un marché sans équivalent sur le continent.

Etant présents de façon permanente sur les deux rives du fleuve grâce à nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, nous sommes bien, très bien placés pour dire que l'établissement de ce lien physique permanent et facilement empruntable provoquerait de part et d'autre de cette artère un essor économique, financier, social, culturel dont personne ne mesure véritablement l'ampleur. Alors que les liaisons entre les deux capitales sont difficiles, longues, coûteuses, la construction du pont générerait un volume d'échanges dont nous n'avons pas idée. Elle contribuerait de façon décisive à faire du Congo l'une des artères fluviales les plus empruntées de l'Afrique, exactement comme le sont le Rhin et le Danube en Europe, le Mississippi aux Etats-Unis, le Yang Tse Kiang ou le Mékong en Asie, l'Amazone en Amérique latine.

Si les plus hautes autorités des deux Congo profitent du moment présent pour affirmer clairement leur volonté de faire aboutir rapidement ce grand projet, elles verront affluer vers elles les investisseurs du monde entier. L'ampleur et la vitalité du marché potentiel que créerait à brève échéance ce lien est tel, en effet, que personne ne pourrait l'ignorer ou feindre de l'ignorer. Soit dit en passant pour conclure provisoirement sur le sujet et rendre à César ce qui revient à César, l'élévation du pont route-rail confirmerait la justesse du raisonnement qui a conduit la plus haute autorité du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à créer la zone de Kintélé avec son autoroute qui longe le fleuve, son immense stade et les installations sportives qui l'accompagnent, son centre de conférences, son hôtel international, son musée, sa zone industrielle, ses cités en construction...

Le Courrier de Kinshasa

VIE DES PARTIS

Jean Marc Kabund met en garde contre toute tentative de déstabilisation de Félix Tshisekedi

Le président par intérim de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), qui s'exprimait le 15 février devant les militants à l'occasion du 37^e anniversaire de cette formation politique, a ciblé principalement l'ex-chef de guerre, Jean-Pierre Bemba, et l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, qui vivent dans la capitale belge, tous deux représentant les principaux soutiens de Martin Fayulu.

C'est un véritable réquisitoire que le président intérimaire de l'UDPS a fait à l'endroit des opposants à Félix Tshisekedi, à l'occasion de la célébration du trente-septième anniversaire de ce parti, à Kinshasa. Jean Marc Kabund qui s'exprimait devant des milliers de militants réunis au siège de l'UDPS, à Limete, n'est pas allé par le dos de la cuillère pour mettre en garde contre toute velléité déstabilisatrice que pourraient nourrir les principaux soutiens de Martin Fayulu basés en Belgique. Sans les citer nommément, l'allusion est clairement faite à Jean-Pierre Bemba et à Moïse Katumbi, qui vivent dans la capitale belge.

La dernière sortie médiatique d'Adolphe Muzito sur TV5, avec lequel ces derniers partagent un intérêt politique commun dans le cadre de la coalition « Lamuka », a contribué à alimenter les suspicions à l'UDPS quant à l'existence d'un projet visant à déstabiliser le pouvoir de Félix Tshisekedi à partir de l'étranger, et principalement de la Belgique.

Adolphe Muzito avait, dans ses propos, martelé sur l'existence d'une crise de légitimité avec, à la clé, un front social érigé contre l'actuel pouvoir en République démocratique du Congo et qui ferait redouter les investisseurs potentiels à y mettre leur argent. « Si la Belgique est devenue le repaire de ceux qui veulent faire la rébellion contre le pouvoir de Tshisekedi, nous disons à la Belgique que si cela continue, nous serons obligés de dire au peuple congolais que c'est elle notre ennemi numéro un », a prévenu Jean Marc Kabund.

« Nous avons gagné les élections, cette victoire n'a pas été un cadeau mais le couronnement de notre lutte », a martelé ce cadre de l'UDPS, rabattant ainsi le caquet à ceux qui, aujourd'hui encore, contestent l'élection de Félix Tshisekedi. Et d'insister: « Ceux qui chercheront à déstabiliser le président de la République vont se confronter à la machine politique de l'UDPS qui est ca-

pable de tout broyer sur son passage ».

L'UDPS, a-t-il ajouté, n'entend pas gérer une présidence éphémère mais tient à s'inscrire dans la durée afin de matérialiser son projet social. « Trente-sept ans dans l'opposition équivalent à soixante-quatorze ans au pouvoir. La survie de notre pouvoir dépend de votre attitude. Ceux qui pensent que nous sommes là pour peu de temps se trompent.



Jean Marc Kabund

Nous sommes de combattants jusqu'à la mort », a-t-il lancé aux militants hystériques.

Concernant le gouvernement en gestation, Jean Marc Kabund a indiqué qu'il travaillera selon la vision du président de la République, en mettant en avant les intérêts du peuple congolais. Il n'y aura donc pas de place pour les détourneurs des deniers publics. Il a indiqué que celui qui se hasarderait de voler l'argent du pays, qu'il soit membre du gouvernement ou mandataire public, aura l'UDPS sur son dos.

Enfin, concernant le rapatriement de la dépouille d'Etienne Tshisekedi, décédé le 1er février 2017 à Bruxelles, il a assuré qu'il faudra attendre l'entrée en fonction du nouveau gouvernement. « Soyez patients. Nous allons l'enterrer avec tous les honneurs », a-t-il laissé entendre face aux combattants de l'UDPS dont la patience commençait à s'effiloche.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

Reboiser pour réguler le climat à Kinshasa et Brazzaville

La Fondation eucalyptus s'engage à contrer le réchauffement climatique et l'insécurité alimentaire, en initiant une vaste campagne gratuite de planting de 1 075 830 arbres fruitiers à N'Sele, Maluku et Kimbanseke.

Lancée face à la presse, la campagne que mènera prochainement la Fondation eucalyptus, du 30 septembre au 15 octobre, est stratégique.

« Le reboisement concerne trois communes du district de Tshangu, plus précisément Nsele, Maluku et Kimbanseke qui, à elles seules, couvrent 91% de la superficie de la ville de Kinshasa », a signifié Davin Samuel Mabila.

Le choix de ces communes urbano-rurales est à dessein. « Ces communes sont vierges comparées à l'ancienne Kinshasa comprise dans la bande allant de la commune-mère Kinshasa, Barumbu, Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri à Bumbu qui se transforme avec les constructions en hauteur. Souvent, ces types de construction vont avec l'abattage d'arbres tandis que de l'autre côté de la ville, le rythme de construction est lent, les arbres ont la chance de croître sans problème », a-t-il expliqué.

Selon les prévisions de la Fondation eucalyptus, « le reboisement à venir va réguler le climat sur la ville de Kinshasa et même jusqu'à Brazzaville car ces deux villes partagent les mêmes conditions atmosphériques ».

Étant donné que « d'ordinaire, les arbres reboisés dans les aires non protégées sont à la merci des prédateurs que sont leurs riverains », la campagne « Reboiser autrement » constitue un projet pilote qui entend impliquer la population bénéficiaire. Dès lors, 1 075 830 arbres fruitiers, notamment les papayers, safoutiers, citronniers, avocatiers et deux types de manguiers seront offerts à des foyers. Dans le cas d'espèce, a dit le responsable de la fondation, « tout le monde a la responsabilité des



La presse conviée au lancement de la campagne

plantes qui seront fournies gratuitement et dont les fruits vont constituer un apport alimentaire à la capitale ». Et d'ajouter : « La campagne « Reboiser autrement » sort de la sphère du reboisement traditionnel ». Car, a-t-il confié à Le Courrier de Kinshasa : « Les arbres utilisés traditionnellement pour le reboisement sont les acacias terminalia alors que la Fondation eucalyptus entend le faire avec des arbres fruitiers, parce qu'ils vont contribuer à la sécurité alimentaire avec cet avantage aussi qu'ils poussent rapidement et sans engrais chimiques ».

La saison A, favorable à la croissance rapide des arbres

Davin Mabila a soutenu que la période choisie pour la campagne, du 30 septembre au

15 octobre, est significative sur le plan agricole. « Nous avons opté de réaliser notre campagne en pleine Saison A. C'est celle où il pleut beaucoup et la croissance est rapide. Dans l'agriculture, il y a la Saison A et la Saison B où les pluies sont moins abondantes », a-t-il expliqué. Davin Mabila a renchéri : « Au terme de cette campagne, Kinshasa sera comptée parmi les capitales vertes du monde après Stockholm qui occupe la première place au niveau planétaire et Kigali qui vient en première place en Afrique subsaharienne ».

La campagne « Reboiser autrement » n'est pas la première opération menée en faveur de la ville par la Fondation eucalyptus. « En activité depuis 2009, nous avons déjà procédé à des reboisements importants dans

la ville avec notamment 250 000 arbres plantés dans les sites universitaires de Kinshasa, mais aussi du Kongo central en 2011 », a indiqué Davin Mabila. « Le reboisement actuel constitue certes un projet pilote qui va nous servir à mieux organiser la suite des activités de ce genre, mais l'expérience des précédentes opérations qui se sont révélées fructueuses nous a confortés à étendre l'action pour créer une réelle incidence sur le climat de la ville », a-t-il précisé. Par ailleurs, « la fondation est intervenue aussi sur le plan agricole en distribuant des boutures de manioc gratuitement aux maraîchères de Kinkole, la partie est de Kinshasa ».

Nioni Masela

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Restitution de la revue documentaire de la cellule d'appui technique

L'activité s'est déroulée en un jour et a permis de recueillir les avis et commentaires des participants en vue de contribuer à la validation du rapport diagnostic sur la base des documents de travail et des données produites par les experts, depuis juillet 2018.

L'atelier a bénéficié de l'appui du Programme des Nations unies (Pnud) pour le développement qui est l'agence d'exécution dans la mise en œuvre du processus de la réforme de l'aménagement du territoire.

Les participants ont passé en revue la synthèse des recensions de lecture et les données de base récoltées par la Cellule d'appui technique (CAT); inventorié les informations et données manquantes à récolter. Ils ont, en outre, identifié les problématiques majeures de l'aménagement du territoire avant de proposer des idées-forces à la formulation de la vi-



Une vue des participants à l'atelier de restitution de la revue documentaire

sion, des principes directeurs et les orientations stratégiques. Cet échange fructueux a permis à l'équipe de la CAT d'intégrer toutes les contributions et observations des différents parti-

cipants pour disposer, à la fin, d'une revue documentaire et d'une base de données devant servir de canevas pour l'élaboration des outils de l'aménagement du territoire, l'objectif

ultime de la réforme du secteur. Au terme de cet atelier, des recommandations idoines ont été formulées à l'endroit du ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville,

du secrétariat général de l'Aménagement du territoire, de la CAT et du Pnud. Dans la foulée, l'on retiendra le toilettage à faire des données en intégrant des récentes; la multiplication de telles rencontres pour échanger sur le processus de la réforme de l'aménagement du territoire; la mise en place d'un mécanisme de communication entre la CAT, le secrétariat de l'Aménagement du territoire et le Pnud; la spécification des données tout en tenant compte de la démographie, la mise en évidence des axes importants à capitaliser dans la collecte des données...

Notons qu'en dehors des dix experts de la CAT à la réforme de l'aménagement du territoire, cet atelier a connu la participation des directeurs du secrétariat de l'Aménagement du territoire, les membres du cabinet du ministre de tutelle et les partenaires œuvrant dans le domaine.

B.L

PRÉSIDENTIE DE RÉPUBLIQUE

La levée des sanctions européennes pas encore à l'ordre du jour

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a évité la question ayant trait aux sanctions qui frappent des personnalités congolaises proches de son prédécesseur, lors de son adresse, le 15 février à Kinshasa, devant le corps diplomatique.

Le chef de l'Etat a reçu, à la Cité de l'Union africaine, le corps diplomatique accrédité à Kinshasa pour ses premiers vœux à son endroit. Du contenu de son adresse, la levée des sanctions de l'Union européenne (UE) contre une poignée des dirigeants de l'ancien pouvoir est restée dans la mémoire collective comme le point saillant. La presse tant internationale que nationale y est allée de sa couche en mettant une emphase particulière sur cette sollicitation qui, en réalité, n'en était pas une.

En effet, le chef de l'Etat n'a même pas effleuré le sujet, se contentant d'émettre des souhaits en rapport avec la normalisation des relations avec l'UE. Aucun mot sur cette prétendue demande ayant fait les choux gras de certains titres. À la présidence de la République, l'on soutient qu'il n'en était rien et que cette question n'a jamais été à l'ordre du jour. « Il ne l'avait pas non plus demandé à Addis-Abeba à la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini », a assuré une source européenne citée par Radio France internationale.

Il ressort, après vérification, que le couac



Le président Félix Tshisekedi lors de la cérémonie de présentation des vœux aux corps diplomatique accrédité en RDC. (© Présidence)

est venu du service de communication. Celui aurait transmis à la presse le draft du discours qui s'est révélé différent de la version finale lue devant les diplomates. « Dans cet élan de dégel des relations entre la RDC et nos partenaires européens, je voudrais finalement lancer un appel pressant pour la levée des sanctions ayant concerné l'un ou l'autre responsable congolais, particulièrement à la suite de la décision y relative du sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine de juillet 2017 », telle est la citation reprise dans le discours manuscrit transmis aux journalistes. Citation retirée du texte final. D'après certains analystes,

Félix Tshisekedi aurait carrément évité la question pour ne pas heurter certaines susceptibilités mais aussi une opinion intérieure qui ne supporterait plus les dignitaires de la famille politique de son prédécesseur.

Vis-à-vis de l'UE qui fait partie des axes importants de son action diplomatique, Félix Tshisekedi a plutôt émis le souhait que la République démocratique du Congo (RDC) et cette organisation procèdent à l'échange de leurs ambassadeurs respectifs dans les plus brefs délais, afin d'avoir le même niveau de représentation. Il a également évoqué le dossier de la maison

Schengen fermée depuis janvier 2018 sur décision des autorités congolaises.

A ce sujet, le président congolais s'est montré ouvert et a déclaré «avoir instruit à la partie congolaise de finaliser rapidement les discussions entamées avec la partie européenne pour la restructuration et la réactivation de ce dispositif consulaire qui délivre les visas de l'espace Schengen à Kinshasa ». Un appel qui intervient environ deux mois après l'expulsion par les autorités congolaises de l'ambassadeur de l'EU à Kinshasa, le Belge Bart Ouvry. Le président de la République a précisé : « Mon pays tient à sauvegarder son indépendance politique acquise aux prix de multiples sacrifices ainsi que son corollaire, la souveraineté du peuple congolais sur les richesses naturelles nationales. Toute coopération devrait ainsi se fonder sur le respect et la considération mutuelle dans la logique d'un partenariat gagnant-gagnant ».

Pour rappel, plusieurs responsables congolais avaient été sanctionnés par l'UE, le 12 décembre 2016 et le 29 mai 2017, pour entraves au processus électoral dans le pays et violations des droits de l'homme. Le 10 décembre 2018, le Conseil européen avait de nouveau prolongé de douze mois ces sanctions qui courent jusqu'au 12 décembre prochain.

Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

La fermeture des cachots clandestins toujours réclamée

Des appels continuent d'être lancés au nouveau président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en vue de concrétiser ses promesses de campagne et celles faites dans son discours d'investiture.

La mise en œuvre de certaines clauses de l'Accord de la Saint-Sylvestre dont la libération des prisonniers politiques et d'opinions est toujours exigée. A côté de cela, les Congolais attendent également du nouveau président de la République la fermeture des cachots clandestins et ceux des services dits de sécurité qui devront déférer, devant la justice, toutes les personnes détenues dans ces lieux.

Certaines familles de ces détenus, en effet, voient leurs espoirs s'amenuiser par rapport à cette situation. C'est le sens de l'intervention de la famille de Nico Kasanda Bishima, qui avait espéré qu'avec la fermeture des cachots clandestins à travers la République, elle aurait les nouvelles de ses membres qu'elle soupçonne d'être gardés dans ces lieux.

Selon des sources proches de cette famille, Nico Kasanda Bishima avait hébergé, en août 2016, dans sa résidence à Limete industrielle, des parents provenant de Kananga, au Kasai occidental. Deux jours après, ces visiteurs sortis pour des courses n'étaient plus revenus à la maison. Cette disparition a mis toute la famille Kasanda dans les tourments parce qu'elle devrait répondre aux invitations des services dits de sécurité ainsi qu'éclairer les parents sur la situation de leurs proches. Si les services ont accusé, en son temps, Nico Kasanda Bishima, son épouse Mamie Musua Kasanda et leurs enfants Perrigrine Mukandila Kasanda, Rebecca Biata Kasanda, Siméon Tshimanga Kasanda et Junior Kasanda Bishima de complicité avec les membres de la milice Kamuina Nsapu à Kinshasa, les proches parents leur ont reproché de n'avoir pas su veiller à la sécurité de leurs visiteurs. Sous la pression, tous étaient obligés de choisir la clandestinité, en vue de se soustraire des griffes de ces services de sécurité qu'ils ont désormais considérés comme leurs bourreaux.

Pour ces sources proches, les retrouvailles de ces visiteurs pouvaient éclairer sur la situation devenue intenable pour la famille Kasanda. Mais toutes les recherches menées en vue de les retrouver ont été vaines. La fermeture de ces cachots permettrait, selon elles, d'avoir des précisions sur la situation de ces visiteurs et de leurs hôtes, étant donné que leur présence n'a jamais été signalée dans les cachots officiels. C'est donc dans ce sens que cette famille et tant d'autres attendent ardemment la fermeture de ces prisons clandestines.

Lucien Dianzenza

VÉRITÉ DES URNES

Les évêques catholiques se dédisent

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) a finalement décidé de mettre un bémol à sa croisade enclenchée contre Félix Tshisekedi qu'elle considère désormais comme chef de l'Etat reconnu officiellement.



Les évêques de la Cénco en conférence de presse

Ayant pris fait et cause pour le candidat de la coalition « Lamuka » à la présidentielle, Martin Fayulu, l'Église catholique avait jusqu'à un passé récent émis des doutes sur la victoire électorale de Félix Tshisekedi, en se fiant aux rapports de ses observateurs éparpillés dans les bureaux de vote. Le clergé catholique avait poussé l'outrecuidance jusqu'à déclarer détenir les vrais résultats qui démentaient ceux publiés par la Commission électorale nationale indépendante.

Sans le dire expressément, la Cénco considérait alors Félix Tshisekedi comme usurpateur des suffrages censés revenir à celui qui, d'après elle, avait remporté la joute électorale, en l'occurrence Martin Fayulu. Et dans le combat d'arrière-garde menée par ce dernier pour tenter, en désespoir de cause, de rétablir la « vérité des urnes », les allégations des messeigneurs étaient mises au devant comme argumentaire.

L'absence des membres du clergé catholique à l'in-

vestiture de Félix Tshisekedi, au Palais de la nation, était révélatrice de leur distance vis-à-vis du nouveau pouvoir. Mgr Fridolin Ambongo, le nouvel archevêque de Kinshasa, ne ratait pas une occasion pour exprimer son dépit vis-à-vis de ce nouveau pouvoir, nonobstant les appels de pied de ce dernier.

Les prémices d'un bras de fer entre l'Église catholique et le pouvoir nouvellement installé étaient déjà visibles, les deux parties campant dès lors sur leur position.

Aujourd'hui, tout ceci est loin derrière. La Cénco a finalement décidé de mettre un bémol à sa croisade enclenchée contre Félix Tshisekedi. Son secrétaire général est on ne peut plus clair à ce sujet : « Le chef de l'Etat qui est là est reconnu officiellement. Et nous ne pouvons que composer avec lui ».

L'abbé Donatien Nshole, cité par radio Okapi, a expliqué : « Du moment que la Cour constitutionnelle s'est prononcée (en confirmant l'élection de Félix Tshisekedi comme président de la République), la Cénco n'a dit un mot, par respect pour les institutions de la République. Quelle que soit la façon où on accède au pouvoir, le chef de l'Etat qui est là est reconnu officiellement ». Selon lui, il faut établir le distinguo entre l'observation électorale et le respect des institutions auquel lui et les membres du clergé catholique sont soumis au nom de la loi.

Et il a ajouté : « Le changement que le peuple congolais attend vis-à-vis du nouveau pouvoir, c'est un changement de leadership, qui mettra le peuple congolais au centre des préoccupations ». L'Église catholique, a-t-il affirmé, reste ouverte à la collaboration avec le peuple congolais dans le respect des règles.

Alain Diasso

DÉPLACEMENT DE LA POPULATION

Un mouvement massif de retour dans les provinces touchées par l'insécurité

L'on estime à près de trois millions le nombre de personnes déplacées entre 2016 et novembre 2018, et à plus de quatre millions le nombre de personnes retournées au cours de la même période dans sept provinces concernées par les évaluations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Il en ressort également que la plupart des personnes retournées ont été identifiées dans l'espace kasaïen.

Les résultats des dernières évaluations de l'OIM organisées du 22 février au 28 novembre 2018, dans sept provinces du pays, sont désormais disponibles. Il s'agit d'un travail de terrain mené dans le cadre de son programme de matrice de suivi de déplacement (Displacement tracking matrix). Il tire sa principale motivation de la recherche effrénée d'une réponse à la crise humanitaire qui affecte actuellement la République démocratique du Congo. Les provinces ciblées lors des investigations sont le Kasai, le Kasai central, le Kasai oriental, le Lomami, le Sud-Kivu, le Sankuru, le Sud-Kivu et le Tanganyika. Par ailleurs, les mouvements de la population identifiés dans ce rapport ont eu lieu en 2016, 2017 et même 2018. L'autre précieuse information concerne le véritable objectif du programme qui reste difficile à réaliser sur le terrain en raison des poches d'insécurité persistantes. Comme l'explique l'OIM, il s'agit de fournir des informations de base et de première main sur les mouvements de personnes déplacées et retournées afin de « renforcer la compréhension des dynamiques du déplacement forcé et de mettre en place des réponses humanitaires adéquates ».

Selon quelques chiffres essentiels publiés, les évaluations ont couvert un total de cent trente-sept zones de santé dans les provinces ciblées. Les équipes de terrain ont effectué une visite de travail dans tous les villages accessibles dans ces provinces. « Elles ont collecté des données auprès d'informateurs-clés », renseigne l'OIM.

Les résultats chiffrés parlent d'un total de 22 125 villages évalués et de 60 869 informateurs-clés interrogés pour constituer cette base de données. Ces équipes de terrain étaient constituées des agents de différentes ONG locales partenaires de l'OIM dont RDC competence, Radpi, Aides, Travail et droits de l'homme, Gouvernance plus, PDHPES. Il y a eu également une fructueuse collaboration avec les divisions provinciales de la santé. Celles-ci opèrent dans les territoires, les zones de santé et les aires de santé. L'on signale, par ailleurs, que plusieurs paramètres dont les défis sécuritaires et logistiques n'ont pas permis d'assurer une couverture totale, malgré l'objectif ambitieux de départ de déployer les efforts dans tous les villages et aires de santé dans les provinces.

En se référant aux résultats, il ressort tout de même qu'il y a eu 2 964 264 personnes déplacées (cumul de 2016 à novembre 2018) et 4 526 559 personnes retournées (cumul de 2016 à novembre 2018). Si la plupart des personnes déplacées se trouvent dans le Sud-Kivu (28 %) et le Kasai central (26 %), environ 55 % des retournées ont été identifiées au Kasai central et au Kasai. Depuis 2016, rapportent les informateurs, au moins 2,5 millions d'individus ont regagné leur village d'origine après avoir été déplacés de force. Près de 60 % des ménages se sont déplacés en 2017. L'année dernière, 37 % des déplacements ont eu lieu dans le Sud-Kivu et 30 % dans le Kasai oriental. L'OIM a précisé que 64 % des personnes déplacées ont fui les attaques armées. Moins de 30 % ont cherché à échapper aux conflits intercommunautaires. 5 % des mouvements de déplacement en 2016 ont été provoqués par la crise alimentaire, mais la tendance grandissante du phénomène n'est pas sans inquiéter car 9 % des mouvements de déplacement en 2018 ont eu pour cause principale le problème alimentaire.

Laurent Essolomwa

SCULPTURE

«L'orchestre de squelettes» s'invite à la Halle de la Gombe

L'installation vivante atypique de Danniël Toya occupera la salle d'exposition de l'Institut français (IF), du 21 février au 3 mars, en lancement de sa nouvelle saison d'exposition.

Qualifié de « projet tout à fait unique », L'orchestre de squelettes entend offrir un concert-performance, dont Danniël Toya sera le chef au vernissage de l'exposition.

Un spectacle singulier du sculpteur que l'IF tient pour « un artiste à part de la scène contemporaine congolaise ». Pareille présentation n'est pas sans attiser la curiosité des amateurs pour le travail de l'original constructeur de robots, « spécialiste de la mécanique de la débrouille, grand utilisateur de tôles, de fils de fer et de matières récupérées ».

En effet, apprend-on, c'est sur la base d'un assemblage d'objets électriques ou électroniques que Danniël Toya s'adonne à la construction de sculptures animées donnant ainsi une nouvelle vie à différents objets de récupération. Avant les Kinois, les Nantais et Anversois ont apprécié ses créations et performances.

Les publics de la Maker fair des Machines de l'île de Nantes (France) et ceux du festival d'été d'Anvers (Belgique) lui ont fait bon accueil.

Principale activité de la soirée du 21 février, l'installation sera enrichie par l'apport d'autres performeurs de la ville. Mais encore, les clichés d'Anastasiya Langu lui viendront en complément.

Un talent va en accompagner d'autres : « la jeune photographe n'est autre que la révélation des dernières Rencontres internationales de l'art contemporain de Brazzaville et lauréate du concours Artembo 2018 ». Du reste, son travail ar-



L'orchestre de squelettes tistique a été aiguisé, pour avoir notamment œuvré depuis plusieurs années avec les performeurs kinois. C'est donc son regard sur le travail créatif de Danniël Toya qu'elle livrera. La soirée s'achèvera autour d'un concert du groupe Ba Nkosi, qui s'apparente à la musique produite par le fameux chanteur Jupiter que connaissent bien les habitués de la Halle de la Gombe.

L'installation, dont le vernissage est programmé le 21 février, est le fruit d'un mois de résidence du sculpteur à la Halle de la Gombe. Pendant cette période, Danniël Toya a reçu « plusieurs fois par semaine la visite de classes d'écoliers qui suivent avec lui des ateliers de construction de robots en carton », a indiqué l'IF. Sans doute ces écoliers ont-ils apprécié les détournements poétiques et les sujets pleins d'humour de l'artiste.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT

L'OIT déplore la persistance des mauvaises conditions professionnelles

Dans son rapport 2018-2019, publié le 16 février, l'organisation avertit la communauté internationale ainsi que les gouvernants et les employeurs sur la situation sociale des travailleurs.

Les mauvaises conditions de travail et de la qualité de l'emploi constituent actuellement, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), un problème majeur nécessitant une réflexion accrue des décideurs pour l'éradiquer. Ainsi, par le fait que les emplois décents sont difficiles à trouver, des millions de personnes sont contraintes d'accepter de travailler dans de mauvaises conditions. « Les mauvaises conditions de travail sont le principal problème que font face les marchés mondiaux du travail et de l'emploi », souligne l'OIT dans son rapport.

En effet, les données recueillies dans ce rapport intitulé « Emploi et questions sociales dans le monde, tendances 2019 », démontrent qu'environ trois milliards de personnes qui occupaient un emploi en 2018 déplorent l'absence de sécurité sociale et économique, de bien-être matériel et d'égalité de chances. Et, les progrès réalisés pour réduire le chômage au plan mondial ne sont pas synonymes d'amélioration de la qualité de l'emploi.

« Un certain nombre de déficits majeurs en matière de travail décent perdurent. C'est ainsi qu'il faut tirer la sonnette d'alarme en

ce qui concerne le rythme actuel des progrès effectués et à l'atteinte de l'objectif du travail décent pour tous, tel qu'énoncé dans les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'objectif 8 qui semble être impossible de l'atteindre dans de nombreux pays », précise la directrice générale adjointe pour les politiques de l'OIT, Deborah Greenfield, en ajoutant que l'objectif 8 ne vise pas seulement le plein emploi, mais aussi l'emploi de qualité. Car, l'égalité et le travail décent sont deux des piliers sur lesquels repose le développement durable.

Sept cents millions de travailleurs vivent encore dans une situation d'extrême pauvreté. Insistant sur l'importance de la question, l'OIT, à travers son expertise, précise qu'il est temps de relever ce défi important, d'autant plus qu'il a été constaté qu'avoir un emploi ne garantissait pas toujours un mode de vie décent. Car, cela s'illustre par le fait que sept cents millions de personnes vivent encore dans une situation d'extrême pauvreté ou de pauvreté modérée, bien qu'elles aient un emploi.

Ainsi, pour le directeur du département de la recherche de l'OIT,

Damian Grimshaw, parmi les problèmes mis en évidence figure l'absence de progrès accomplis pour réduire l'écart entre le taux d'activité des hommes (75%) et celui des femmes (48%). Cependant, les femmes représentent également une part beaucoup plus importante de la main-d'œuvre potentielle, sous-utilisée. Par ailleurs, pour l'OIT, un autre problème se situe au niveau du fait que l'emploi informel est toujours aussi répandu, avec un chiffre effarant d'environ deux milliards de travailleurs, soit 61% de la main-d'œuvre mondiale classés dans cette catégorie. « Une autre préoccupation est que plus de 20% des jeunes âgés de moins de 25 ans sont non scolarisés ou sans emploi ni formation. Ce qui compromet leurs perspectives d'avoir un emploi à l'avenir », a regretté Damian Grimshaw.

Quelques poches de progrès

Analysant le problème, le rapport conclu en mettant en évidence quelques poches de progrès, à savoir l'amélioration de l'économie mondiale. Si l'économie mondiale réussissait à éviter une récession majeure, le chômage pourrait continuer de baisser dans de nombreux

pays, estime le document. Parce qu'au cours des trente dernières années, un fort recul du nombre de travailleurs pauvres a été constaté, en particulier dans les pays à moyen revenu sans oublier l'accroissement du nombre de personnes scolarisées ou en formation.

Le cas de l'Afrique

Étant les résultats de chaque région, l'expertise de l'OIT signifie que pour le continent africain, seuls 4,5% de la population de la région en âge de travailler sont au chômage et le taux de personnes occupant un emploi est de 60%. Mais, ce chiffre, loin de refléter un bon fonctionnement du marché du travail, s'explique par le fait que de nombreux travailleurs n'ont pas d'autre choix que d'accepter des emplois de qualité médiocre. Cela signifie qu'ils n'ont ni sécurité de l'emploi ni salaire décent ni protection sociale. « La population active devrait progresser de plus de quatorze millions par an. Les taux de croissance économique jusqu'en 2020 seront probablement trop faibles pour créer suffisamment d'emplois de qualité pour cette population active qui s'accroît rapidement », conclut l'OIT.

Rock Ngassakys

MONNAIE

Alassane Ouattara soutient le franc CFA

Reçu par son homologue français, le président ivoirien a plaidé pour la cessation du « faux débat » qui entoure le franc CFA, qu'il a qualifié de « monnaie solide, bien gérée et appréciée ».

« J'ai entendu beaucoup de déclarations sur le franc CFA (...) Je ne comprends pas ce faux débat. Le franc CFA est notre monnaie, c'est la monnaie de pays qui l'ont librement choisie, depuis l'indépendance dans les années 1960. Elle est solide, elle est appréciée, elle est bien gérée », a déclaré le chef de l'État ivoirien. « Nous sommes très, très heureux d'avoir cette monnaie qui est stabilisante », a affirmé Alassane Ouattara, puis d'ajouter: « Des réformes se feront le temps opportun ».

La France a été critiquée ces dernières semaines par l'Italie, les gilets jaunes et l'opposante française, Marine Le Pen, d'utiliser « le franc des colonies pour financer la dette française » et pour maintenir les quatorze pays qui l'utilisent dans une dépendance financière.

Noël Ndong

G5 SAHEL

Ouagadougou va abriter le siège du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alertes précoces

La création du centre sahélien d'analyse des menaces et d'alertes précoces a été décidée par les chefs d'État membres du G5-Sahel, lors de leur sommet dans la capitale burkinabé.

La décision de l'implantation à Ouagadougou de ce centre d'alertes précoces vise à renforcer la sécurité dans les pays de la région. Elle révèle aussi la conscience des chefs d'État du G5 Sahel que le Burkina Faso est devenu désormais une cible privilégiée pour les groupes djihadistes. L'attaque terroriste menée, à la veille du sommet du G5 Sahel à Ouagadougou, faisant quatorze morts, en est la plus récente illustration. Il s'agit de l'une des attaques les plus meurtrières dans ce pays, considéré par les groupes islamistes armés comme le maillon faible de la région. La riposte burkinabé a été vive, l'armée ayant annoncé l'élimination de 146 terroristes dans le Nord du pays. Mais il faut davantage de moyens financiers et logistiques pour venir à bout de groupes djihadistes qui essaient dans la zone du Sahel. La force conjointe du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) attend toujours l'aide de 400 millions d'euros promise par les pays donateurs pour devenir totalement opérationnelle. Seuls 275 millions d'euros ont été mobilisés jusqu'à présent, pour cette force régionale de 5000 militaires, ayant pour mission de lutter contre les groupes terroristes dans la région.

Noël Ndong

CANCER DE L'ENFANT

L'association Hope day after milite pour une réduction d'impact de la pathologie

Le lancement d'une campagne intitulée « Village jeunesse et cancer », consacrée à la sensibilisation et la vulgarisation des signes d'alerte des cancers de l'enfant et de l'adulte aux fins de contribuer à l'amélioration de son diagnostic précoce, s'est déroulé le 15 février, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, en présence de son directeur général adjoint, Ulrich Judicaël Biez, et de nombreux invités.

Le mois de février est dédié à la prévention et à la détection précoce du cancer, a rappelé le directeur général adjoint du CHU. Ce mois marque également le début de la campagne mondiale de lutte contre le cancer qui a pour thème « J'y suis et j'y vais ».

« Nous devons nous engager dans cette lutte à tous les niveaux. En effet, la tâche est importante car, au Congo, pendant deux ans, en 2016 et en 2017, le registre des cancers du CHU de Brazzaville a notifié 1157 cas de cancers dont 522 chez l'homme, 635 chez la femme. Dans ces 1157 cas de cancers répertoriés, 97 cas ont concerné les enfants de 0 à 14 ans », a déclaré Ulrich Judicaël Biez.

Par ailleurs, la présidente de l'association Hope day after, Princia Apendi Itoua, a indiqué que l'Orga-



Le directeur général adjoint du CHU et la présidente de l'association Hope day after

nisation mondiale de la santé qui a fait des cancers de l'enfant une priorité mondiale avec pour objectif de réduire de 60% la mortalité infantile par cette pathologie. Au Congo, sur dix personnes atteintes d'un cancer, huit finissent par mourir et deux seuls survivent.

La communication de la présidente de la Fondation Calissa-Ikama s'est focalisée sur les signes d'alerte des cancers chez l'enfant. Parmi ceux-ci, on peut relever la tâche brillante dans l'œil dite « miroir dans l'œil » ; l'augmentation du volume de l'abdomen

ou autre partie du corps ; la présence de sang dans les urines ou la salive ; l'écoulement nasal ; des dents qui bougent anormalement ; des douleurs osseuses ; de l'amaigrissement inexplicable, l'anémie ; des frissons, de la fatigue, fièvre au long cours...

Une visite des différents stands qui ont pour rôle d'informer les visiteurs sur la maladie et en parler autour d'eux a sanctionné le lancement de cette campagne qui prendra fin le 18 février.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens suspendent leur préavis de grève

La décision a été prise, le 15 février à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle le bureau du syndicat a fait le point aux participants des négociations qu'il a eues avec les pouvoirs publics.

Réunis au sein de l'Ordre et du syndicat, les pharmaciens du Congo avaient décidé, le 11 février, d'aller en grève quatre jours après si leurs revendications n'étaient pas prises en compte. Ils réclamaient, en effet, l'annulation de l'autorisation d'ouverture de la pharmacie Abdoul-Madjid-Traoré dont le promoteur ne serait pas du métier.

Selon le bureau du syndicat qui a restitué ses discussions avec la tutelle, l'administration sanitaire a accepté d'apporter des solutions aux problèmes qu'ils ont consignés dans leur cahier des charges, dont le plus essentiel est la suspension, à titre conservatoire, des travaux de l'officine pharmaceutique Abdoul-Madjid-Traoré et de son certificat

de conformité.

Ces négociations avec la tutelle étant déjà un premier, les pharmaciens ont décidé de suspendre leur mouvement jusqu'à l'effectivité de l'annulation de cette autorisation. Aussi ont-ils remercié le chef de l'Etat, garant de la sécurité et du bien-être du peuple congolais, pour son implication directe dans le dossier. Les pharmaciens ont assuré la population de leur engagement, en tant qu'acteurs de santé publique, d'être plus proches de ses préoccupations. Ils ont demandé, de ce fait, à tous les pharmaciens d'exercer librement leur profession.

Quant aux officines tenues par les non-pharmaciens et celles dont les titulaires

sont décédés depuis au moins trois ans, le syndicat et l'Ordre vont transmettre à l'administration sanitaire, dans les tout prochains jours, la liste de celles-ci afin que la réglementation soit appliquée.

Par ailleurs, ont renchéri les pharmaciens, une commission mixte composée de l'administration, du syndicat et de l'Ordre des pharmaciens du Congo a été mise en place pour amorcer des négociations avec les douanes, les impôts, la Caisse nationale de sécurité sociale et les mairies, en vue de voir dans quelle mesure certaines charges peuvent être allégées en leur faveur.

Roger Ngombé

COMMÉMORATION

Vindza va célébrer son cinquantenaire

Les ressortissants de la localité du département du Pool, réunis le 16 février à Brazzaville, ont lancé les préparatifs des festivités qui auront lieu en juin.

Le thème retenu pour les festivités est « Développer Vindza après 50 ans : mythe ou réalité ? ». L'initiative est soutenue par plusieurs autorités politico-religieuses et la présidence d'honneur a été confiée à Gaston Aleba, sous-préfet de la localité.

Pour préparer ces festivités prévues du 26 au 29 juin, les originaires de Vindza ont mis en place un comité national, une coordination du comité ad hoc composée de douze membres et présidée par Théophile Moyo Malanda, une coordination pour la ville de Brazzaville et un conseil des sages du cinquantenaire. Il reste à mettre en place une coordination de la ville de Pointe-Noire ainsi qu'une autre pour les ressortissants de ce district vivant à l'étranger.

Selon le coordonnateur de la commission ad hoc, les autres patriarches invités à prendre part à ces festivités ont été informés par voie officielle. En Prélude à cette célébration, la coordination de la commission ad hoc a mené plusieurs démarches pour prendre des contacts avec les autorités administratives et locales. Rappelons que Vindza est une localité du département du Pool, au sud de la République du Congo, sur une altitude de 526 m.

Fortuné Ibara

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Une soixantaine de milliards de FCFA nécessaires pour achever les travaux

Une délégation de la Commission Education, culture, science, information et technologie du Sénat, conduite par son président, Jean-Félix Tchicaya, a visité le site, le 15 février, pour s'enquérir de l'état d'avancement du chantier.

« Depuis un certain temps, on parle de l'Université internationale Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé. Il nous revient à nous, élus et représentants du peuple, de parler de ce gigantesque projet à nos mandants. Mais comment en parler sans toucher du doigt la réalité ? Il était donc question de venir sur le terrain », a déclaré Jean-Félix Tchicaya.

Interrogé sur le début des cours dans cet établissement, le président de la Commission Education du Sénat a laissé entendre : « Pour ce qui est de la mise en route ou de la mise en œuvre de cette université, cela relève du gouvernement. Mais il n'en demeure pas moins que nous, en tant que chambre du parlement, pouvons voir comment accompagner cela ».

Jean-Félix Tchicaya est revenu sur les deux décrets signés par le président de la République courant janvier et mettant en place le comité de supervision et de coordination pour le suivi de la rentrée universitaire académique 2019-2020 dans cet établisse-



ment. Le premier définit les missions de ces comités et le second leur composition.

Ce qui est important, a-t-il noté, par ailleurs, c'est que

le gros du travail a été réalisé et le souhait est que la rentrée scolaire 2019-2020 soit opérationnelle. Bâtie sur une superficie de trois cent

Jean-Félix Tchicaya et sa délégation suivant les explications de la maquette du chantier/Adiac cinquante hectares, l'Université internationale Denis-Sassou-N'Guesso, dont l'achèvement des travaux nécessite encore une soixantaine de milliards, a une capacité d'accueil de quarante-cinq mille étudiants et compte huit mille chambres de campus.

Jean Jacques Koubemba

CHARTRE AFRICAINE DU TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE

La première édition de la caravane lancée à Brazzaville

La cérémonie s'est déroulée, le 14 février, sous les auspices du vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, qui avait à ses côtés le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Zurab Pololikashvili.

Le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'État, du travail et de la sécurité sociale a déclaré que le lancement de cette première édition de la caravane représentait un grand moment dans la restructuration des stratégies de développement du continent.

Expliquant les péripéties de la Charte africaine du tourisme durable et responsable, il a signifié que c'est en s'inspirant de l'expérience marocaine en la matière que vingt-six pays du continent se s'étaient réunis à Marrakech, le 10 novembre 2016, en marge de la COP 22, pour convenir de la signature de ce document. Celui-ci s'appuie sur les principes de sauvegarde et de valorisation du patrimoine naturel, de préservation du patrimoine culturel et de l'identité locale, d'intégration de l'économie locale et régionale, de diversification de l'offre touristique et de son insertion dans l'économie verte et durable, d'équité, d'éthique, de responsabilité sociale et de bonne gouvernance.

La République du Congo, signataire de cette charte a fait du tourisme l'un des secteurs stratégiques de croissance dans le Plan national de développement 2018-2022, a indiqué Firmin Ayessa. Cette option, a-t-il dit, se justifie par le fait que l'investissement public et la législation doivent précéder et entraîner les dynamiques professionnelles privées, pour le développement d'un secteur



touristique structurant. « Ainsi, de Brazzaville et maintenant, je lance un appel à tous les pays du continent afin qu'ils se joignent aux vingt-six États signataires de la Charte africaine du tourisme durable et responsable et prennent résolument l'engagement de se lancer sur la voie du développement de ce secteur. Une fois de plus, en prenant l'initiative de l'organisation de la première édition de la «Caravane de la charte africaine du tourisme durable et responsable» », le gouvernement de la République du Congo, réaffirme son engagement à contribuer à la renaissance de l'Afrique », a conclu le vice-Premier ministre.

Peu avant, le coordonnateur du Programme des Nations unies pour le développement, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, qui a jugé bon d'accompagner et d'appuyer le ministère du Tourisme du Congo dans toutes les actions qu'il mène afin de hisser le tourisme congolais au rang des secteurs clés de développement économique et social, a fait savoir qu'il ne doute pas une seule fois que cette première caravane soit un plein succès. Un point de vue partagé également par le secrétaire général du ministère marocain du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, Mohamed Said.

Les participants posant aux côtés du vice-Premier ministre et du secrétaire général de l'OMT de la Charte africaine du tourisme durable et responsable à Brazzaville servira la cause africaine d'un tourisme plus humain et qui ne tienne pas compte que des gains économiques à très court terme. C'est ici que se pose le problème de rentabilisation du tourisme durable. A ce sujet, je dirai simplement que le tourisme durable est le meilleur gage d'une rentabilité durable, de par la reproduction de l'activité touristique elle-même, car il permet de préserver l'attractivité et donc le succès d'une destination », a souligné Arlette Soudan-Nonault.

Pour sa part, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, est convaincue que la caravane qui vient d'être lancée va pouvoir enfin faire bouger les lignes de la perception du développement du tourisme sur le continent. Car, a-t-elle insisté, le tourisme est un phénomène majeur de société, pas seulement en tant que fait économique de premier plan, mais aussi comme réalité socioculturelle d'envergure internationale, partie intégrante de cette fameuse mondialisation à laquelle tous sont confrontés. « J'ose espérer, que la tenue de l'événement que constitue le lancement de cette caravane

Bruno Okokana

CHARTRE AFRICAINE DU TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE

Quatorze lauréats récompensés

La remise des prix symboliques vise à encourager les professionnels et artistes dont les œuvres adhèrent à un tourisme durable et responsable.

Les quatorze lauréats ont été récompensés dans cinq catégories à l'issue de la première édition de la caravane de la Charte du tourisme durable et responsable, tenue à Brazzaville, du 14 au 15 février, en présence du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, Zurab Pololikashvili. Il s'agit des catégories ci-après :

Catégorie prix d'honneur du tourisme durable et responsable

Denis Sassou-N'Guesso, président de la République du Congo

Catégorie établissement d'hébergement touristique
Meilleur hôtel du Congo : Radisson Blu M'Bamou palace hôtel
Hôtel promoteur de la culture et du patrimoine matériel et immatériel du Congo



Les lauréats posant avec la ministre et le secrétaire général de l'OMT

: Ledger Plaza Maya-Maya
Hôtel de la durabilité : Elbo suite
Hôtel écologique : Malonda Lodge
Espoir : Hilton

Catégorie restauration et divertissement

Lounge bar : Red café leust
Art culinaire: Dieuveil Malonga Restaurant: Jardin de saveur
Loisirs sains : Ciné box
Développement et promotion de l'écotourisme
Promotion en ligne de la destination : Visiter le Congo
Développement de l'écotourisme : Congo conservation
compagny Promotion et valorisation de la culture : Atelier Sahn
Catégorie artistes et promoteurs culturels
Meilleur artiste : Strauss Serpent
Meilleur promoteur culturel : Bertrand Etou.

B.O.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le site des Cataractes en voie de faire du Congo une grande destination

La cérémonie du dévoilement de la plaque signalétique commémorative à la Charte africaine du tourisme durable et responsable, ainsi que celle de la pose de la première pierre de l'engagement de la République du Congo à œuvrer en faveur de ce secteur a eu lieu le 15 février au site des Cataractes, à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville.

En séjour au Congo pour le lancement de la première édition de la caravane de la Charte africaine du tourisme durable et responsable, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Zurab Pololikashvili, a pris part à la double cérémonie patronnée par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

« Cette place qui traversera les âges témoignera de votre volonté à faire triompher l'idéal d'un Congo toujours rayonnant et qui aspire à se refléter comme une terre d'hospitalité légendaire. L'histoire retiendra que la caravane africaine du tourisme durable et responsable, quel que soit le lieu où il marquera ses prochaines haltes, est partie un jour de la très hospitalière terre de la République du Congo, à Brazzaville, notamment dans l'arrondissement 8, Madibou, aux énormes potentialités touristiques », a déclaré l'administrateur

maire de cet arrondissement, Alain Milandou. Il a ajouté que si jamais un jour toute l'Afrique devenait une grande destination touristique offrant au

monde des produits touristiques à consommation durable, l'honneur reviendra à ce lieu de Madibou qui aura eu le privilège d'abriter à jamais ce symbole de lancement conférant ainsi à l'arrondissement le rayonnement international.

Bientôt un centre de formation international du tourisme au Congo

Le secrétaire général de l'OMT, mentionnant que c'était un événement très historique qui se tenait sur le merveilleux site des Cataractes situé à côté du deuxième

fleuve le plus long au monde, le fleuve Congo, a réitéré l'engagement de cette institution à soutenir ce site. Cet endroit, a-t-il signifié, sera bénéfique non seulement pour les Brazzavillois mais aussi pour tous les touristes qui viendront visiter le Congo. Il fera du Congo une grande destination touristique, a assuré Zurab Pololikashvili.

« C'est un honneur et un privilège d'être en séjour ici. Malheureusement pendant deux jours, nous avons été très occupés et n'avons pas eu l'opportunité de visiter ce merveilleux site. Nous croyons que dans une année ou deux, ce projet pourrait arriver à terme. L'année prochaine, je reviendrai ici pour visiter ce site qui me tient à cœur. Ce projet est un projet exotique et novateur. J'aimerais en même temps féliciter Brazzaville pour cet effort », a-t-il déclaré.

S'agissant de l'apport de l'OMT dans le développement du tourisme au Congo (un secteur qui occupe une place de choix dans le Plan national de développement), Zurab Pololikashvili, a indiqué: « A travers ce site, nous pouvons attirer des compagnies, notamment des compagnies du secteur privé. Mais aussi, nous avons un projet qui vise à créer au Congo un centre de formation international pour toute la sous-région. Nous n'allons pas nous arrêter là, nous allons quitter Brazzaville pour aller dans les départements dans le but de

promouvoir ce tourisme communautaire. Nous allons également créer cette dynamique qui permettra de booster le développement de ces régions. Nous saisissons cette opportunité pour remercier le Maroc pour son engagement et son appui pour le projet que nous sommes en train de mener »;

Les travaux d'aménagement du site des Cataractes sont menés par l'entreprise STP et ses partenaires. La première livraison est prévue pour juin prochain.

Cerise sur le gâteau, le secrétaire général de l'OMT, accompagné de la ministre du Tourisme et de l'environnement, a visité tour à tour le Musée galerie du Bassin du Congo (Les Dépêches de Brazzaville) et la mythique Ecole de peinture de Poto-Poto, peu avant qu'il ne reprenne son vol pour l'Espagne.

C'est quoi l'OMT ?

Créée le 02 janvier 1975, l'OMT est une institution spécialisée des Nations unies destinée à promouvoir et à développer le tourisme. Elle joue un rôle dans la promotion du développement du tourisme responsable, durable et accessible à tous, en veillant sur l'intérêt des pays en développement. C'est une agence spécialisée avec pour organisation mère, le Conseil économique et social des Nations unies. Son siège social est à Madrid, en Espagne.

Bruno Okokana



La plaque signalétique commémorative de la Charte africaine du tourisme durable et responsable (Adiac)

L'OMT entend faire du secteur un levier économique

L'annonce a été faite, le 15 février à Brazzaville, par le secrétaire général de l'institution, Zurab Pololikashvili, à l'issue d'une séance de travail avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

L'entretien entre les deux personnalités a porté essentiellement sur les stratégies à mettre en place pour booster le secteur du tourisme au Congo. Ayant été

« Nous avons senti, auprès des autorités que nous avons visitées, une réelle volonté politique de faire du Congo une grande destination touristique. Au regard de cette ambition, le Congo peut compter sur notre appui. Nous devons, à première vue, mettre en valeur tous les sites que le pays dispose, en termes de ressources naturelles et managériales. Notre objectif est d'attirer vers le pays des milliers de touristes de par le monde »

bien édifié sur les atouts naturels que le pays dispose dans ce domaine, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a estimé que son institution doit donner un coup de pouce au Congo, afin que ce

secteur, porteur de richesse et créateur d'emplois, décolle véritablement.

L'aide de l'OMT dans le secteur, a-t-il souligné, portera dans un premier temps sur la valorisation de l'ensemble des sites tou-

ristiques que le Congo compte sur l'ensemble du territoire.

« Nous avons senti, auprès des autorités que nous avons visitées, une réelle volonté politique de faire du Congo une grande destination touris-

tique. Au regard de cette ambition, le Congo peut compter sur notre appui. Nous devons, à première vue, mettre en valeur tous les sites que le pays dispose, en termes de ressources naturelles et managériales. Notre objectif est d'attirer vers le pays des milliers de touristes de par le monde », a expliqué Zurab Pololikashvili.

Réagissant à l'occasion, le président de l'Assemblée nationale a salué l'engagement pris par le secrétaire général de l'OMT, précisant que le développement du tourisme au Congo s'inscrivait dans le plan de développement et de la politique de la diversification de l'économie.

L'entretien entre les deux responsables a eu lieu en présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault qui a loué, elle aussi, l'engagement pris par l'OMT.



Les deux délégations, lors des pourparlers Photo Adiac.

Firmin Oyé

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'Union européenne poursuit ses actions au Congo

L'engagement de renforcer le lien entre le ministère de tutelle a été annoncé, le 14 février à Brazzaville, par l'ambassadeur européen au Congo, Raul Mateus Paula, à sa sortie d'audience avec Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) a expliqué que les discussions entamées après sa prise de fonction récemment au Congo ont porté sur les enjeux stratégiques de la recherche scientifique.

Son institution, a-t-il dit, poursuivra son appui au projet de petit producteur agricole de haricot qui s'exécute dans le département de la Bouenza. Ce projet est exécuté en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que l'Institut de recherche agronomique.

Les échanges ont porté également sur le démarrage du projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales auquel l'UE apporte son soutien. Ce projet a un impact positif sur l'aviculture et la sécurité alimentaire des chaînes de valeur afin de diminuer des importations du maïs par le Congo, a-t-il indiqué.

A cette occasion, plusieurs projets ont été examinés parmi lesquels, ceux portant sur les villes résilientes dont Owando, dans le département de la Cuvette; la gouvernance et la pêche à Pointe-Noire; le soutien aux consommateurs avec la qualité de poisson;



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou s'entretenant avec Raul Mateus Paula / Adiac

la préservation des ressources halieutiques ainsi le programme de soutien de mobilité des étudiants et chercheurs entre l'Afrique et l'Europe.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, abordé la question de

recherche dont huit laboratoires ont été identifiés. Selon Raul Mateus Paula, l'UE envisage de soutenir le programme de mobilité des étudiants et chercheurs entre l'Afrique et l'Europe. « Avec la volonté affirmée lors du sommet

des chefs d'Etat Europe-Afrique à Abidjan, en novembre, de renforcer le partenariat, le Congo doit être un pays dynamique pour profiter de ces initiatives », a-t-il souhaité. Outre cette audience, le ministre Martin Parfait

Aimé Coussoud-Mavoungou a reçu le secrétaire général de l'Alliance des ligues francophones africaines et méditerranéennes contre le cancer (Aliam), Tiburce Martial Zannou.

Le secrétaire général de l'Aliam a expliqué au ministre la nécessité des examens de sang qui permettent de donner l'alerte sur la prévention et la survenance du cancer. L'Aliam est une fédération associative qui regroupe quatre-vingt-six organisations non gouvernementales de lutte contre le cancer, réparties dans vingt-huit pays d'Afrique.

L'objectif est de promouvoir et développer la lutte contre le cancer dans tous les aspects en favorisant les échanges Sud-Sud et Sud-Nord, informer et sensibiliser le public, former des professionnels de santé, mener des actions de plaidoyer ainsi que faciliter l'accès aux soins.

Par ailleurs, l'Aliam met en place des formations, mobilise des membres adhérents pour la Journée mondiale contre le cancer, mutualise un pôle d'experts au bénéfice des politiques de santé des pays membres...

Lydie Gisèle Oko

ACTIONS SOCIALES

De l'eau potable au complexe scolaire de la Liberté

Deux fontaines avec plusieurs robinets ont été implantées dans l'établissement par le député de la troisième circonscription électorale de Talangai, Pierre Obambi, également premier secrétaire de l'Assemblée nationale.

La cérémonie de coupure du ruban symbolique donnant accès à l'utilisation des points d'eau a eu lieu le 15 février, en présence de plusieurs responsables.

Les élèves pourront désormais s'approvisionner en eau potable pendant les heures de cours en évitant les tracaseries des années antérieures d'achat de bouteilles d'eau hors établissement.

Le geste s'inscrit dans le cadre des obligations morales de l'élu de la circonscription en vue d'accompagner l'ouvrage construit par les prédécesseurs, a expliqué le député Pierre Obambi. « Avec plus de six cent mille élèves que compte cette école, je souhaite un bon usage de ces fontaines

pour qu'ils trouvent leur satisfaction. Une feuille de route avait été retenue pour accomplir des actions en faveur de la population de ce quartier, notamment la réfection des toitures du Centre de santé intégré Marien-Ngouabi », a-t-il fait savoir.

Interrogé sur l'entretien de ces fontaines, le député a indiqué que cela ne relève pas directement de sa compétence mais des chefs de l'établissement. Cependant, une attention particulière pourrait être portée en collaboration avec ces derniers. Le directeur de la vague A du collège de la Liberté, Benjamin Ngakosso, a présenté à son tour son établissement



La coupure par le député du ruban symbolique donnant accès aux points d'eau potable / Adiac

« Avec plus de six cent mille élèves que compte cette école, je souhaite un bon usage de ces fontaines pour qu'ils trouvent leur satisfaction. Une feuille de route avait été retenue pour accomplir des actions en faveur de la population de ce quartier, notamment la réfection des toitures du Centre de santé intégré Marien-Ngouabi »

créé en 1985, au départ une école primaire puis, au fur et à mesure, il est devenu tout un complexe avec un collège. Pour lui, l'initiative du député vient de résoudre l'un des problèmes majeurs de l'établissement, avant d'évoquer les autres difficultés que sont

le problème d'électricité, des latrines, etc.

Notons que cette cérémonie de remise de fontaines d'eau s'est déroulée sous une pluie battante mais qui n'a pas terni l'immense joie des bénéficiaires. A cet effet, Chancelvie Obambi Ngoma, au

nom de tous ses collègues, a remercié le député de la circonscription pour ce geste en leur faveur. Elle a formulé le vœu que soit pérennisé ce genre d'actions dans d'autres domaines au sein de leur établissement.

L.G.O.

MUSIQUE

Ladis Arcade parle de son nouvel opus « Bu tumbu »

À l'occasion de son troisième album, l'artiste musicien s'est confié à Les Dépêches de Brazzaville, rendant également hommage à Nzongo Soul.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous en êtes déjà à trois albums ; comment définiriez-vous le tout dernier ?

Ladis-Arcade (L.A.) : L'album «Bu tumbu», littéralement « destin » en lari, a un sens particulier car, non seulement il s'inscrit dans la continuité de mes précédentes œuvres, mais il scelle l'affirmation de mes relations profondes avec la musique.

L.D.B. : Vous avez choisi un moment particulier pour le sortir ?

L.A. : Cet album coïncide avec le moment où je commence à comprendre que la musique est l'escale prévue sur mon parcours de pèlerinage sur terre. Et pourtant, jamais auparavant, je n'avais pensé un seul instant faire de la musique de façon sérieuse, et moins encore réunir mes propres compositions dans un album. J'en compte aujourd'hui trois !

L.D.B. : Comment présen-

tez-vous les trois albums ?

L.A. : Le premier, «Bidilu», était une partie de plaisir. Il répondait à un défi entre amis, ce qui s'apparentait plutôt à un délire entre potes. A ma grande surprise, il a reçu un accueil favorable de la part des mélomanes et a été récompensé d'un « Tam Tam d'or ».

Le deuxième, «Lussendé», entre encouragements et émerveillements, m'a donné l'opportunité de réaliser un featuring avec Nzongo'Soul pour la chanson «Ngoma za Kongo».

Le troisième, «Bu tumbu», c'est la prise de conscience advenue après avoir écouté les paroles profondes de Nzongo Soul. En substance, sans trahir sa pensée, il m'avait dit ceci : « Ladis, ce que tu fais n'est pas le fruit du hasard. Car n'est pas musicien ou compositeur qui veut. Tu dois croire en toi et prendre conscience que tu es un vrai artiste. Il te suffira simplement de trouver la fréquence pour entrer en résonance avec les astres que tu

fréquentes ».

L.D.B. : Qu'avez-vous fait après cette conscientisation de Nzongo'Soul ?

L.A. : Après réflexion et analyse, plus à mon écoute, j'ai davantage pris confiance en moi et j'ai trouvé la bonne fréquence. Désormais, je compose, je chante pour faire danser à la fois les corps et les consciences. Mes textes renferment une profondeur binaire. C'est mon destin. Personne ne peut échapper à son destin. Surtout dans mon cas où je crois posséder en moi des richesses culturelles, intellectuelles et spirituelles qui seraient réduites à l'inutilité si elles n'étaient pas transmises au public.

C'est l'occasion de rendre hommage à Nzongo'Soul. Grâce à sa conscientisation à mon égard, j'assume désormais, non pas seulement mon statut d'artiste mais aussi, sans tomber dans un quelconque courant musical, de concevoir la musique à mon image. C'est l'esprit de ce dernier album



Ladis Arcade

dont on retiendra sûrement les harmonies.

L.D.B. : Que retiendra le public de ce que vous appelez harmonies ?

L.A. : J'ai osé des sonorités peu communes. Par exemple, dans «Biba», je propose un compas en lari. Ce texte exprime ma réelle volonté de chanter pour faire danser les consciences. En clair, je me

définis en « passeur ». Le titre «Ma mpungu» est un slow où il est question d'humilité : être humble et savoir pardonner. Une originalité, c'est mon featuring avec le vocaliste Fofana Moulady dans «Coco», une rumba hybride reggae-rumba. Encore d'autres titres à découvrir avec mes propres créations disponibles dans tous les bacs.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

ARRÊT SUR IMAGE



Une délégation scolaire de quatre vingt-cinq élèves (des cycles primaire, collège et secondaire) accompagnée de dix enseignants, du groupe scolaire Maman Thérèse, a visité le 15 février, aux environs de 12h, le Musée galerie du Bassin du Congo. Claudio Sama Kénégué, promoteur administrateur général du Festival d'images de Brazzaville, était l'initiateur de cette visite.

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens suspendent leur préavis de grève

La décision a été prise, le 15 février à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle le bureau du syndicat a fait le point aux participants des négociations qu'il a eues avec les pouvoirs publics.

Réunis au sein de l'Ordre et du syndicat, les pharmaciens du Congo avaient décidé, le 11 février, d'aller en grève quatre jours après si leurs revendications n'étaient pas prises en compte. Ils réclamaient, en effet, l'annulation de l'autorisation d'ouverture de la pharmacie Abdoul-Madjid-Traoré dont le promoteur ne serait pas du métier.

Selon le bureau du syndicat qui a restitué ses discussions avec la tutelle, l'administration sanitaire a accepté d'apporter des solutions aux problèmes qu'ils ont consignés dans leur cahier des charges, dont le plus essentiel est la suspension, à titre conservatoire, des travaux de l'officine pharmaceutique Abdoul-Madjid-Traoré et de son certificat

de conformité.

Ces négociations avec la tutelle étant déjà un premier, les pharmaciens ont décidé de suspendre leur mouvement jusqu'à l'effectivité de l'annulation de cette autorisation.

Aussi ont-ils remercié le chef de l'Etat, garant de la sécurité et du bien-être du peuple congolais, pour son implication directe dans le dossier. Les pharmaciens ont assuré la population de leur engagement, en tant qu'acteurs de santé publique, d'être plus proches de ses préoccupations. Ils ont demandé, de ce fait, à tous les pharmaciens d'exercer librement leur profession.

Quant aux officines tenues par les non-pharmaciens et

celles dont les titulaires sont décédés depuis au moins trois ans, le syndicat et l'Ordre vont transmettre à l'administration sanitaire, dans les tout prochains jours, la liste de celles-ci afin que la réglementation soit appliquée.

Par ailleurs, ont renchéri les pharmaciens, une commission mixte composée de l'administration, du syndicat et de l'Ordre des pharmaciens du Congo a été mise en place pour amorcer des négociations avec les douanes, les impôts, la Caisse nationale de sécurité sociale et les mairies, en vue de voir dans quelle mesure certaines charges peuvent être allégées en leur faveur.

Roger Ngombé

COMMÉMORATION

Vindza va célébrer son cinquantenaire

Les ressortissants de la localité du département du Pool, réunis le 16 février à Brazzaville, ont lancé les préparatifs des festivités qui auront lieu en juin.

Le thème retenu pour les festivités est « Développer Vindza après 50 ans : mythe ou réalité ? ». L'initiative est soutenue par plusieurs autorités politico-religieuses et la présidence d'honneur a été confiée à Gaston Aleba, sous-préfet de la localité.

Pour préparer ces festivités prévues du 26 au 29 juin, les originaires de Vindza ont mis en place un comité national, une coordination du comité ad hoc composée de douze membres et présidée par Théophile Moyo Malanda, une coordination pour la ville de Brazzaville et un conseil des sages du cinquantenaire. Il reste à mettre en place une coordination de la ville de Pointe-Noire ainsi qu'une autre pour les ressortissants de ce district vivant à l'étranger.

Selon le coordonnateur de la commission ad hoc, les autres patriarches invités à prendre part à ces festivités ont été informés par voie officielle. En Prélude à cette célébration, la coordination de la commission ad hoc a mené plusieurs démarches pour prendre des contacts avec les autorités administratives et locales.

Rappelons que Vindza est une localité du département du Pool, au sud de la République du Congo, sur une altitude de 526 m.

Fortuné Ibara

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Une soixantaine de milliards de FCFA nécessaires pour achever les travaux

Une délégation de la Commission Education, culture, science, information et technologie du Sénat, conduite par son président, Jean-Félix Tchicaya, a visité le site, le 15 février, pour s'enquérir de l'état d'avancement du chantier.

« Depuis un certain temps, on parle de l'Université internationale Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé. Il nous revient à nous, élus et représentants du peuple, de parler de ce gigantesque projet à nos mandants. Mais comment en parler sans toucher du doigt la réalité ? Il était donc question de venir sur le terrain », a déclaré Jean-Félix Tchicaya.

Interrogé sur le début des cours dans cet établissement, le président de la Commission Education du Sénat a laissé entendre : « Pour ce qui est de la mise en route ou de la mise en œuvre de cette université, cela relève du gouvernement. Mais il n'en demeure pas moins que nous, en tant que chambre du parlement, pouvons voir comment accompagner cela ».

Jean-Félix Tchicaya est revenu sur les deux décrets signés par le président de la République courant janvier et mettant en place le comité de supervision et de coordination pour le suivi de la rentrée universitaire académique 2019-2020 dans cet établissement. Le premier



définit les missions de ces comités et le second leur composition.

Ce qui est important, a-t-il noté, par ailleurs, c'est que le

gros du travail a été réalisé et le souhait est que la rentrée scolaire 2019-2020 soit opérationnelle. Bâtie sur une superficie de trois cent cinquante

hectares, l'Université internationale Denis-Sassou-N'Guesso, dont l'achèvement des travaux nécessite encore une soixantaine de milliards, a une capacité d'accueil de quarante-cinq mille étudiants et compte huit mille chambres de campus.

Jean Jacques Koubemba

FÉDÉRATION DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Francis Ata Asiokarah et Aya Caloger radiés

Après avoir gagné la bataille juridique, les deux maîtres n'attendaient que la publication par le président du comité de gestion du calendrier relatif à la tenue de l'assemblée générale électorale. Le 15 février, le camp de Marien Ikama, lors d'un conseil fédéral, a décidé autrement, les excluant carrément de la fédération.

« Le conseil a décidé de la radiation avec interdiction de pratiquer le judo sur le territoire congolais, suivant l'article 100 de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), des membres du bureau exécutif ci-après : Francis Ata Asiokarah, premier vice-président et Aya Caloger, secrétaire général adjoint, suite à leur cas d'indiscipline considéré comme faute grave », peut-on lire dans le communiqué final de ce conseil fédéral.

Outre la radiation des « dissidents », le conseil fédéral a identifié et dénoncé les maux qui minent le fonctionnement de la Fécojuda, dont le dysfonctionnement, l'insubordination, l'absentéisme de certains membres, les faux et usages de faux, sans oublier les interférences de la direction générale des Sports dans le fonctionnement de cette fédération.

Les participants ont unanimement décidé de l'organisation, dans trois mois, d'une assemblée générale. Ils ont aussi rejeté la décision du ministère des Sports et de l'éducation physique au sujet de la tenue d'une assemblée générale électorale extraordinaire. Rappelons que le Comité de gestion de crise a été mis en place, le 28 mai dernier, par le ministre des Sports et de l'éducation physique. Il est présidé par Jean Nganga, le conseiller aux Sports du ministre.

Ce comité est composé des représentants du ministère, notamment Brice Merlin Lepebet, directeur général des sports; Hilaire



Toualani Ngouari, représentant le comité olympique. Aya Caloger, le représentant du comité de normalisation, et Marien Ikama, président de la fédération, sont aussi membres.

La structure a été mise en place pour gérer les affaires courantes et préparer l'assemblée générale électorale. Hugues Ngouélondélé l'avait installée pour résoudre

la crise qui déchire la famille du judo congolais. Marien Ikama avait ensuite saisi la Chambre de conciliation d'arbitrage du sport pour demander sa dissolution mais n'avait pas eu gain de cause.

Or, lors du conseil fédéral du 15 février, Marien Ikama, en sa qualité de président de la fédération, a souligné que le

règlement intérieur de cette instance doit être respecté. Les clubs non affiliés sont destitués et ne peuvent être réintégré qu'après leur régulation ou affiliation à la fédération.

« Les judokas ont pris leur destin en main. Le conseil fédéral a décidé de stopper le désordre encouragé par certaines personnes. J'ai pris

en compte leur décision. En tant que membre du bureau fédéral, les judokas m'ont fait certaines remarques, puisque nous avons entraîné un tout petit trop dans le travail », a indiqué Marien Ngouabi Ikama. Le rassemblement de la famille des judokas congolais est loin d'être un acquis.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

Roch Cyr Popossi Manzimba reprend son fauteuil

L'ancien dirigeant est revenu aux affaires après avoir dirigé la structure de 2009 à 2012. Il remplace à ce poste Stanislas Mbys, en se fixant l'objectif de permettre à la discipline de retrouver ses lettres de noblesse.

La Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) a élu les membres de son bureau exécutif, le 15 février, au cours d'une assemblée générale tenue à Brazzaville. Les votants ont préféré reconduire à la tête de celle-ci quelqu'un qui connaît bien la maison.

« Il y a de cela deux ans que l'image de marque du taekwondo a été ternie par les attitudes que tout le monde a décriées. Il était important que nous revenions dans le bon sens en restaurant l'union au sein de notre fédération. Au cours de la session inaugurale, nous allons instaurer un dialogue qui nous permettra de réparer toutes les blessures puis restructurer



Roch Cyr Popossi Manzimba/Adiac

rer toutes les ligues », a déclaré le nouveau président de la Fécotae.

Roch Cyr Popossi Manzimba sera aidé dans l'exécution de sa tâche par une équipe de douze membres dont Marino Biniakounou Kombo est le premier vice-président, Narcisse Dzia Gantsié le troisième vice-président, Nandine Okamba la quatrième vice-présidente et Hiver Taboula, le secrétaire général adjoint. Beaudouin Kibamba occupe, pour sa part, le poste de trésorier général tandis que Nguila Pemba est la trésorière générale adjointe. Taty Mavoungou et Yann Samba sont membres du bureau exécutif. Jean-Pierre Ehoukapoko, quant à lui, a été élu

commissaire aux comptes.

Notons que les postes de deuxième vice-président et de secrétaire général, réservés aux cadres du ministère des Sports, sont restés vacants tout comme celui de troisième membre. Ils seront désignés lors du conseil inaugural.

Ce bureau n'a que peu de temps car il conduira le taekwondo congolais jusqu'aux prochains Jeux olympiques (JO), Japon 2020, avant de remettre son mandat en jeu, en organisant l'assemblée générale électorale après les JO.

La Fécotae, rappelons-le, était la seule fédération dont les instances n'étaient pas mises en place depuis 2016.

Rude Ngoma, stagiaire

VIE DES INSTITUTIONS

L'ONU annonce son soutien au Conseil national du dialogue

L'information a été donnée par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, François Lounceny Fall, le 14 février à Brazzaville, à l'issue d'un entretien à huis clos avec le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mbéri.

En séjour de travail au Congo, le représentant du secrétaire général de l'ONU a tenu à rencontrer le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, pour chercher à comprendre ses attributions et son fonctionnement interne.

Après avoir été bien renseigné sur l'institution, François Lounceny Fall a jugé très important cet organe consultatif, au regard de ses attributions qui privilégient le dialogue et le consensus politique comme l'unique voie de recours dans la résolution des différends. Ainsi, pour garantir sa réussite, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies a relevé la nécessité pour son institution d'apporter un soutien conséquent et significatif au Conseil national du dialogue.

« J'ai eu un entretien avec le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue sur le fonctionnement de cette institution. En tant qu'organe permanent du dialogue, nous pensons que le Congo est sur la bonne voie et qu'il est important que les Nations unies apportent un soutien conséquent à cet organe consultatif, parce que le dialogue est l'unique voie de recours dans les pays en voie de

développement démocratique », a indiqué François Lounceny Fall. Conscient que le Conseil national du dialogue est l'unique organe mis en place pour régler les conflits, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, qui a échangé aussi avec les leaders politiques de la majorité présidentielle et de l'opposi-

tion, les a invités à privilégier le consensus en vue de préserver la paix et la quiétude générale dans le pays. « Je demande à tous les leaders politiques d'accepter de participer aux activités du Conseil national du dialogue. Je les invite à reconnaître cette institution, parce que c'est le cadre permanent qui est mis en

place pour permettre aux acteurs politiques de discuter de manière consensuelle », a martelé François Lounceny Fall.

C'est quoi le Conseil national du dialogue ?

Créé il y a quelques mois, sur la base des articles 227, 228 et 229 de la Constitu-

tion du 25 octobre 2015, le Conseil national du dialogue est un organe de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la nation. Il est placé sous l'autorité du président de la République qui seul, a la primauté de convoquer l'assemblée générale, conformément aux dispositions d'organisation et de fonctionnement établies par la loi organique n°30-2017 du 7 août 2017.

Le Conseil national du dialogue est dirigé par un secrétariat, l'organe consultatif habilité pour conduire l'action de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la nation qui sont le gouvernement, le parlement, les partis politiques, les associations, la société civile, les confessions religieuses, les professionnels des médias et les organisations professionnelles.

Le secrétariat permanent du Conseil national du dialogue est dirigé par Martin Mbéri qui a sous lui deux secrétaires.

Firmin Oyé



Martin Mbéri (à gauche) s'entretenant avec François Lounceny Fall, le 14 février/Photo Adiac

LE FAIT DU JOUR

Comme nos démocraties se ressemblent!

Il y a le fait accompli de ce que les mécanismes pour rendre les institutions ainsi que les sociétés qui les hébergent démocratiques sont à peu près connus : les plus partagés renvoient à l'organisation d'élections pluralistes à l'épreuve desquelles ceux ou celles qui sont élus prennent la tête ou siègent au sein de celles-ci pour la durée de leur mandat. Que ce soit à la présidence de la République ou au parlement (l'Assemblée nationale en particulier), les heureux bénéficiaires des suffrages du souverain primaire sont tenus, à la fin de leur exercice, de rendre compte à qui de droit.

Que l'on se trouve sur le continent africain, entré globalement en démocratisation les presque trente dernières années, que l'on soit en Asie et en Amérique du sud, terrains d'expérimentations variées en la matière, ou dans les « vieilles » démocraties occidentales, la question se pose aujourd'hui de savoir si « le moins mauvais des régimes », pour parler comme Winston Churchill, n'est pas en phase d'essoufflement. A savoir que partout, du fait des défis que les pouvoirs issus d'élections n'arrivent

pas à surmonter, les adhésions aux remises en cause de l'ordre établi prennent de l'ampleur.

Peut-être est-ce une tendance en cours depuis bien longtemps, mais les signes de cette crise d'asthme devant laquelle le régime démocratique continue de faire le dos rond apparaissent de plus en plus forts de nos jours. Mais où trouver les remèdes à ces problèmes qui pourraient se poser encore avec plus d'acuité les temps prochains ? Est-ce dans l'affirmation de la raison du plus fort comme cela se voit à travers le monde ou est-ce dans le retour à l'ordre un peu ancien (disons plus de soixante-dix ans en arrière) lorsqu'à la création de l'Organisation des Nations unies, le consensus se forma sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats ?

Prenons le Brexit, la sortie actée du Royaume-Uni de l'Europe des 28. La Première ministre britannique, Theresa May, tente par tous les moyens de faire accepter aux députés de son pays l'accord qu'elle a trouvé avec Bruxelles, pour une séparation en douceur avec ses ex-alliés. Il n'est

pas certain que ces péripéties suscitent la controverse au-delà de l'Europe. Va-t-elle prendre la mesure de la perte de confiance que subit son gouvernement et quitter la scène ? Ce n'est pas à l'ordre du jour. Elle a un mandat et espère le terminer normalement.

Prenons le Venezuela. Y a-t-il lieu de dire que le départ en exil de dizaine de milliers de personnes du fait de la crise économique qui frappe le pays soit de la pure farce ? Non, évidemment. Après le temps des vaches grasses sous Hugo Chavez, les Vénézuéliens vivent une pire désillusion et pour tout dire ne savent presque pas à quel saint se vouer. La solution pourrait-elle venir de la fracture provoquée par la déclaration de prise du pouvoir par Juan Guaido, le président de l'Assemblée nationale et du soutien que lui apportent les « vieilles » démocraties ? Comment n'a-t-on pas soutenu l'initiative annoncée par la Colombie, de réunir les deux parties en vue d'un dialogue de sortie de crise ?

« Gilets jaunes » en France ? En dehors des dirigeants italiens dont les

déclarations de soutien au mouvement ont irrité Paris (les choses rentrent un peu dans l'ordre puisque l'ambassadeur de France, rappelé entre-temps pour consultation dans son pays, est reparti pour Rome), il n'y a pas eu beaucoup de polémique à travers le monde sur les revendications des manifestants français. Il n'y en a pas non plus de controverse depuis que le président américain, Donald Trump, est à couteaux tirés avec les démocrates sur le fameux mur qu'il a décidé de construire à la frontière du Mexique.

Tout compte fait, on essaye de demander aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'on vous demande. On le fait en mettant en avant les exigences démocratiques, alors même qu'il saute aux yeux qu'elles s'évanouissent quand on les confronte à la réalité. C'est que réellement, la démocratie comme le moins mauvais des régimes est en crise.

Gankama N'Siah

DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DE L'ENFANT

Une formation au profit des agents de la circonscription sanitaire de Loandjili

Le séminaire a été organisé par la mairie du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, et le Lions club international (District 403B1 Région 26), le 15 février, à l'occasion de la Journée internationale des cancers de l'enfant.

« Diagnostic précoce des cancers de l'enfant » a été le thème principal de l'atelier rendu possible grâce à l'appui de la Fondation Calissa-Ikama et de l'hôpital général Adolphe-Sicé.

Le but est de réduire les décès d'enfants par cancer en contribuant à l'amélioration de la précocité du diagnostic. « Nous avons remarqué que les enfants arrivent à l'hôpital à un stade tardif de la maladie et cela est difficile pour nous de bien les prendre en charge. C'est ainsi qu'au cours de cet atelier, nous

avons insisté pour que le personnel paramédical qui travaille dans les Centres de santé intégrés nous réfère les malades un peu plus précocement pour que nous fassions le diagnostic à temps », a dit le Dr Alda Stevy Makouandzi, oncologue à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire et animatrice de l'atelier. Ce séminaire, a-t-elle ajouté, a été très bénéfique pour tous les participants puisqu'il a favorisé l'échange interactif avec les agents de santé. Sur la base d'un questionnaire qui leur a été



La tribune officielle lors de l'atelier sur le cancer de l'enfant à Loandjili / Adiac

remis, a-t-elle poursuivi, le travail à faire ensemble sera évalué à l'avenir.

Au cours de cette activité, Yolande Ketta Banguyd, administrateur maire de Ngoyo et présidente de la fondation Calissa-Ikama, a remis un chèque de deux millions F CFA au Dr Gildas Ngouloubi, directeur des affaires médicales et représentant le directeur général de l'hôpital Adolphe-Sicé, pour

la prise en charge des enfants atteints de cancer, cette maladie qui, depuis plusieurs années, est devenue un véritable problème de santé publique, surtout dans les pays en voie de développement. Selon des statistiques, 90% d'enfants meurent du cancer dans ces pays alors que dans les pays développés, 90 % sont guéris

de cette pathologie, d'où l'importance du dépistage précoce. Signalons que Fernande Marie Cathérine Dekambi Mavougou, administrateur maire de Loandjili et président du Lions club international Région 26, ainsi que le Dr Joël Kimangou Diambou, médecin chef des actions sanitaires, ont pris part à ce séminaire.

Hervé Brice Mampouya

« Nous avons remarqué que les enfants arrivent à l'hôpital à un stade tardif de la maladie et cela est difficile pour nous de bien les prendre en charge. C'est ainsi qu'au cours de cet atelier, nous avons insisté pour que le personnel paramédical qui travaille dans les Centres de santé intégrés nous réfère les malades un peu plus précocement pour que nous fassions le diagnostic à temps »,

HUMEUR

Plaidoyer pour des réformes dans l'enseignement général !

L'enseignement général, tel qu'on le constate maintenant, n'est plus en phase avec de nouvelles opportunités offertes par le marché d'emplois. En d'autres termes, si cet enseignement reste comme tel, il continuera de « produire » plus de chômeurs que des gens capables de se prendre en charge sur le plan socio-professionnel. Il y a bien là un problème à résoudre.

Loin de nous l'idée de minimiser cet enseignement, il est vrai qu'à l'heure actuelle, c'est plus l'enseignement technique et/ou professionnel qui offre plus d'opportunités d'emplois et/ou de l'auto-insertion socio-professionnelle. Il n'est certes pas question d'abolir l'enseignement général mais le problème est plutôt de revoir de fond en comble les contenus des programmes afin de les arrimer aux besoins sociaux du marché actuel de l'emploi.

En effet, l'enseignement général forme des apprenants sur des notions générales et disparates comme son nom l'indique, contrairement à l'enseignement technique qui se veut pratique et tente d'envoyer les finalistes sur le marché d'emplois.

Certains parents d'élèves, d'ailleurs, commencent à qualifier cet enseignement de « cursus de divertissement sans fin rentable », préférant orienter leurs enfants dans le technique. « J'ai deux gros chômeurs chez moi, ah ! Si je savais, je les aurais inscrits à l'enseignement technique quand ils étaient petits », s'est plaint un père qui a ses deux enfants bacheliers assis à la maison.

Révolues les décennies 1970 et 1980 où l'emploi était automatique pour tous à la Fonction publique ! Aujourd'hui, l'emploi appartient à ceux qui ont plus de métiers dans les « doigts » associé à la connaissance théorique. La question posée souvent aux jeunes en quête d'emploi : « Qu'est-ce que tu sais faire ? » ou « Quel profil technique as-tu ? ». Cela montre bien que la formation qualifiante devient incontournable à l'heure actuelle.

L'enseignement général a formé tant de brevetés, bacheliers, licenciés, docteurs et autres, mais nombreux n'arrivent pas à trouver leur compte, cette formation été théorique et abstraite. Or, la formation qualifiante vise, entre autres, le perfectionnement des compétences dans un métier, l'apprentissage d'un métier, une qualification professionnelle qui vous ouvre plus facilement les portes d'emplois. Un jeune qui a fini sa formation dans un lycée technique en menuiserie peut vite créer son entreprise, s'il reçoit une aide financière conséquente alors que son homologue qui sort d'une faculté avec une licence littéraire est là sans qualification sûre.

Allons-y à la « Réforme » de l'enseignement général, car sa physiologie actuelle devenant quasi-caduc ne vibre pas en phase avec les nouvelles opportunités de l'emploi. Il forme plus de chômeurs actuellement. Affaire à suivre !

Faustin Akono

LIGUE DEPARTEMENTALE DE HANDBALL

Wilf Hermann Nsimba Bouaka élu président

Le nouveau dirigeant a été porté à la tête de structure, le 16 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire, lors de l'assemblée générale électorale présidée par Daniel Moutouakoula, 3^e vice-président de la Fédération congolaise de handball.

Wilf Hermann Nsimba Boua-

ka succède à Roger Houvitiha, absent à son poste durant une année pour des raisons de santé. L'élu présidera aux destinées du handball ponténégrin pour un mandat de deux ans et entend collaborer avec tous les acteurs pour redynamiser ce sport dans la ville océane.

Souhaitons que Wilf Hermann

Nsimba Bouaka a remporté l'élection devant Gabriel Pambou Loemba qui est à sa troisième défaite. Celle-ci s'est déroulée en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Bianguou Ndinga.

Charlem Léa Legnoki

BURKINA FASO

1,2 million de personnes ont urgemment besoin d'assistance humanitaire

L'assistance est sollicitée du fait de la persistance de l'insécurité dans les régions du centre-nord, de l'est et du nord du pays, a annoncé, la semaine dernière, le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha).

« Alors que 1,2 million de personnes ont urgemment besoin d'assistance, le gouvernement et la communauté humanitaire ont lancé un plan d'urgence visant à mobiliser cent millions de dollars pour fournir de la nourriture, de l'eau, des abris, des soins de santé et de la protection aux neuf cent mille personnes les plus touchées par la crise », lit-on dans un communiqué conjoint du gouvernement burkinabè et de l'Ocha.

La situation humanitaire s'est fortement détériorée au cours de la dernière année au Burkina Faso. « Nous devons intensifier rapidement nos efforts pour sauver des vies et alléger les souffrances des femmes, des enfants et des hommes confrontés à des difficultés extrêmes à la suite des déplacements forcés », a déclaré Metsi Makhetha, coordinatrice résidente des Nations unies au Burkina Faso.

« Nous devons agir maintenant et travailler ensemble pour empêcher cette crise de devenir incontrôlable. La communauté humanitaire travaille étroitement avec le gouvernement et intensifiera sa

coopération avec les organisations de développement, financières et privées, ainsi qu'avec d'autres acteurs, afin de rechercher des solutions durables pour que les communautés puissent prospérer », a ajouté Metsi Makhetha.

Le plan d'urgence vise à assister les personnes les plus touchées par l'insécurité, y compris dans les communautés hôte accueillant des personnes déplacées, et les familles extrêmement vulnérables aux prises avec l'insécurité alimentaire et la malnutrition, souligne le communiqué qui ajoute que « cette année, environ 676 000 personnes se trouveront en insécurité alimentaire et 130 000 enfants sont menacés par la malnutrition aiguë sévère ».

L'insécurité croissante a déjà forcé 83 000 personnes à fuir leur maison, la moitié d'entre elles ces deux derniers mois suite à des attaques et des affrontements violents.

Les attaques armées ont engendré la fermeture de plus de mille écoles, privant cent cinquante mille enfants d'éducation dans une région déjà caractérisée par de faibles taux de scolarisation, tandis qu'environ cent

vingt mille personnes n'ont pas accès aux soins médicaux car les centres de santé dans les régions touchées par la violence ont fermé ou réduit leurs services, rappelle le communiqué.

« Au regard de l'intérêt que revêt ce plan d'urgence pour le Burkina Faso en ce moment, je lance un appel pressant à tous les partenaires techniques et financiers, au secteur privé, à la société civile et aux médias pour accompagner sa mise en œuvre. Notre combat commun est de garantir à la population affectée la dignité et la protection. Pour cela, notre engagement et notre détermination ne sauraient faillir », a déclaré Hélène Marie Laurence Ilboudo-Marchal, ministre en charge de l'Action humanitaire. Elle a indiqué que ce plan est le fruit des consultations entre le gouvernement et les acteurs humanitaires. « Il s'inscrit dans une réelle ambition de relever un certain nombre de défis, dont une meilleure coordination pour plus d'efficacité dans la prise en charge des besoins d'assistance humanitaires de façon globale au cours de cette année », a-t-elle conclu.

Xinhua

RELIGION

Le primat de l'église orthodoxe d'Alexandrie et de toute l'Afrique reçu par le président Denis Sassou N'Guesso



Le président Denis Sassou N'Guesso et sa béatitude Théodore II

En séjour à Brazzaville, sa béatitude Théodore II, patriarche d'Alexandrie et de toute l'Afrique, a eu des entretiens le 15 février, avec le chef de l'Etat congolais. Le chef religieux s'est réjoui d'être en République du Congo qu'il visite pour la troisième fois. Le patriarche d'Alexandrie et de toute l'Afrique se rendra à Pointe-

Noire et Dolisie pour inaugurer une cathédrale et un bâtiment dédié aux enfants. « *Je suis le primat de l'église. Je dois inaugurer pour mettre à la disposition de la population. Je dis toujours que l'Afrique est le continent de l'avenir* », a expliqué sa béatitude Théodore II.

Il a salué la cohésion qui règne au Congo entre les différentes confessions religieuses.

Basée au Congo depuis trente-cinq ans, l'église orthodoxe mène plusieurs actions en faveur des enfants et d'autres couches sociales.

La Rédaction

APD

Le rapport d'Hervé Berville propose des avancées et s'inspire des recommandations des ONG

Le député Hervé Berville a présenté son rapport sur la modernisation de l'aide publique au développement, qui prend plus en compte l'apport des sociétés civiles et la jeunesse.

Ce rapport est le fruit de plusieurs échanges avec les décideurs politiques et la société civile. Il remet la politique de développement au cœur du débat politique. Il propose des avancées pour la politique d'aide au développement et s'inspire de plusieurs recommandations des ONG : le renouvellement d'une loi d'orientation et de programmation de la politique de partenariats et de solidarité internationale, l'introduction de la notion de "pays partenaires", la budgétisation d'une part affectée de la taxe sur la transaction financière aux projets de développement pour répondre aux défis politiques, humanitaires, climatiques, sanitaires et migratoires communs. Un projet de loi sera examiné lors d'un Conseil des ministres à la mi-avril. Il sera ensuite déposé au Parlement, où il devrait être voté avant la fin du mois d'août, date de la tenue du G7 à Biarritz sous la présidence de la France.

Le rapporteur Hervé Berville écrit : « *C'est une année cruciale pour l'aide au développement. En raison des élections européennes, dont la lutte contre le réchauffement climatique et le partenariat Europe/Afrique seront deux sujets clés car ils recouvrent de nombreux enjeux très complexes, dont la maîtrise des enjeux migratoires vers les pays européens* ». L'APD de la France connaîtra une hausse d'environ 30%, soit une augmentation de trois à quatre milliards d'euros par an,

sur un budget total d'une dizaine de milliards. « *Notre objectif est d'atteindre 0,55 % du revenu national brut d'ici à la fin du quinquennat contre 0,41 % l'an dernier* », a déclaré Hervé Berville. L'utilisation et l'évaluation de l'aide seront confiées à une Commission indépendante auprès de la Cour des comptes. Hervé Berville veut une politique d'aide au développement qui ne se limite pas aux relations d'Etat à Etat. Le président de Coordination SUD, Philippe Jahshan, est revenu sur deux sujets centraux dans ses actions : le montant de l'APD transitant par les ONG et la place de l'enfance dans l'APD. Le rapport d'Hervé Berville a d'ailleurs intégré la recommandation des ONG. Il porte à un milliard d'euros annuels la part d'APD transitant par les ONG, d'ici 2022. Les sociétés civiles appellent à plus de proximité avec des problématiques locales. Le rapport fait aussi une ouverture sur la jeunesse avec notamment la création d'un collège jeunesse au sein du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale pour renforcer la représentation des organisations de la jeunesse au sein de l'instance centrale de dialogue entre l'Etat et les acteurs de la société civile.

Noël Ndong

RÉFLEXION

Et la Route de la soie sera africaine !

Projet phare du président chinois, Xi Jinping, la relance de la Route de la soie est certainement le programme le plus ambitieux qu'une grande puissance ait jamais monté dans le but tout à la fois d'étendre ses échanges économiques avec l'extérieur et d'accroître son influence politique à l'échelle de la planète. Au-delà de ses effets matériels, cette relance mérite donc que l'on déchiffre, ou que l'on tente de déchiffrer, ses véritables objectifs.

Voici donc, résumé en quelques lignes, ce que l'on peut en dire vu de l'Afrique qui n'en est pas encore officiellement la cible principale puisque l'ancienne Route de la soie, créée deux cents ans avant notre ère, visait à relier la Chine à l'Europe en passant par le Levant et la Mer Méditerranée. Une artère économique par laquelle a longtemps transité l'essentiel des échanges entre l'Extrême Orient et l'Europe au terme de voyages longs, difficiles et quelque peu incertains.

1. Lorsque l'on regarde les informations et les cartes diffusées par

les autorités chinoises afin d'illustrer leur nouveau grand dessein, l'on constate que l'Afrique ne figure pas, officiellement du moins, au centre du vaste et ambitieux projet de la nouvelle Route de la soie. Seuls, en effet, y figurent la Corne de l'Afrique, en particulier le port de Djibouti, la Mer rouge, l'Océan indien, la Mer de Somalie. L'Afrique australe, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'ouest et même l'Afrique du nord, quant à elles, n'y sont guère présentes alors même qu'elles constituent d'ores et déjà l'un des marchés continentaux les plus attrayants de la planète.

2. S'il en est ainsi c'est, d'abord, parce que l'Afrique ne comptait pas jusqu'au début de ce nouveau siècle parmi les priorités affichées de la diplomatie et de l'économie chinoises. C'est, ensuite et surtout, parce que l'ex-Empire du Milieu, miné par ses dissensions intérieures et par un maoïsme destructeur, avait abandonné ses ambitions extérieures tout au long du vingtième siècle, puis choisi de se reconstruire en

mettant de l'ordre dans sa gouvernance et en modernisant son économie à travers l'étonnant mariage du communisme et du capitalisme qui a permis à la Chine moderne de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire la deuxième puissance économique mondiale.

3. L'essor sur lequel a débouché, ces vingt dernières années, l'adoption de ce mode de gouvernance a ouvert les yeux des dirigeants chinois sur les réalités du monde présent et à venir. Il les a d'abord conduits à se doter des moyens stratégiques leur permettant désormais de se protéger contre les agressions extérieures qui ont coûté si cher à leur pays dans les siècles précédents. Il les a ensuite convaincus que le marché à venir le plus grand, le plus riche, le plus attrayant donc de la planète est bien celui de l'Afrique où vivra à échéance de cinquante ans plus du quart des humains. Et ceci les a convaincus d'investir massivement ces vingt dernières années dans la

construction des grandes infrastructures sans lesquelles cet immense marché en devenir ne pourrait voir le jour avant longtemps.

Quitte à être démentis par l'Histoire à venir, disons que ce qui est énoncé ci-dessus conduit inévitablement à la conclusion suivante : la principale Route de la soie reliera très probablement demain la Chine à l'Afrique et non la Chine au Moyen-Orient puis à l'Europe comme ce fut le cas pendant des centaines d'années. Une conclusion à laquelle s'ajoute cette autre évidence selon laquelle la Chine devra inévitablement protéger ses intérêts sur le continent, en installant en divers points des bases militaires comme elle le fait aujourd'hui dans le port de Djibouti, à l'entrée de la Mer Rouge.

La nouvelle Route de la soie voulue par Xi Jinping nous réservera donc sans doute bien des surprises dans le proche avenir.

Jean-Paul Pigasse